



COFD

Comité québécois
femmes et développement

Droits des femmes et mouvements sociaux

Fiche synthèse

INTRODUCTION

Les grands mouvements sociaux - féministe, étudiant, syndical, altermondialiste, écologiste, antimilitariste, antiraciste, etc. - contribuent aux transformations et à l'avancée de nos sociétés. À travers le monde et les époques, les femmes se sont mobilisées et se mobilisent toujours pour obtenir le plein exercice de leurs droits civiques, politiques, sociaux, économiques et reproductifs. Cependant, les enjeux liés aux inégalités entre les femmes et les hommes et les questions rattachées au genre ne constituent pas forcément une priorité au sein des autres mouvements sociaux, même s'ils comptent de nombreuses militantes dans leurs rangs. On observe une certaine résistance à l'inclusion d'une analyse ou de pratiques féministes, alors que celles-ci revendiquent par définition des rapports plus justes et égalitaires.

Partageant des objectifs communs, les organismes de coopération internationale (OCI) appuient depuis longtemps les luttes au Nord comme au Sud. Cette fiche s'adresse en premier lieu aux OCI, ainsi qu'aux mouvements sociaux, afin de susciter un engagement et la mise en pratique d'une approche basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes (ÉFH) pour réaliser un réel changement politique et social.

Cette fiche fait écho aux activités féministes organisées par les OCI lors du Forum social mondial (FSM) de 2016 qui s'est tenu à Montréal : l'animation d'un espace, la « Casa feminista »; la présentation d'un « [Hommage aux femmes militantes](#) » et l'animation d'une grande conférence « De l'Afrique aux Amériques, les femmes luttent pour leurs droits ». Elle présente les luttes de quelques mouvements féministes du Sud et, plus particulièrement, les défis auxquels sont confrontées des militantes et des défenseuses des droits. La fiche propose quelques recommandations pour une meilleure intégration et visibilité des femmes au sein des

DE L'AFRIQUE AUX AMÉRIQUES – LES FEMMES LUTTENT POUR LEURS DROITS



mouvements sociaux. En conclusion, sont soulignées les meilleures pratiques des OCI qui travaillent de concert avec divers mouvements sociaux pour assurer une solidarité et un appui aux luttes des femmes.

I. LES FEMMES EN LUTTE

Les droits des femmes, au Sud comme au Nord, nécessitent une mobilisation constante afin que toutes les femmes en jouissent pleinement. Cette égalité de droits, si chèrement acquise dans les textes internationaux, n'est pas représentée dans les lois et les politiques de tous les pays. Que ce soit au Mali, où les mutilations génitales féminines ne sont pas encore interdites par la loi et où 90 % des femmes ont été excisées. Ou encore dans le système judiciaire du Yémen, où il est nécessaire d'obtenir le témoignage de deux femmes pour égaler le témoignage d'un homme. Partout où ces inégalités, discriminations et violences persistent, on trouve également des femmes et des mouvements de femmes qui militent pour la protection et la justice.

Les femmes ne militent pas uniquement pour la condition féminine, elles prennent aussi part à d'autres mouvements sociaux, particulièrement pour la paix, l'environnement et les droits humains. Pour assurer le développement de leurs pays, la plupart des États misent sur une croissance économique basée sur l'exploitation des richesses naturelles. Dans les faits, ce système ne fait qu'accroître les inégalités sociales et économiques, et génère une appropriation des territoires par les entités politiques et économiques. Les femmes se mobilisent, aux côtés des hommes, pour protéger les droits de leur peuple, leur territoire et les ressources naturelles. Dans ces mouvements, elles sont de véritables actrices de changement qui contribuent à travers des actions concrètes (négociations gouvernementales, occupation, blocages pacifiques de bulldozers ou de camions militaires, organisation de la communauté, manifestations, etc.) à la sensibilisation de l'opinion publique et au recul de projets politiques et économiques néolibéraux.

La conférence du FSM « De l'Afrique aux Amériques, les femmes luttent pour leurs droits » a permis de tisser des liens de solidarité entre les luttes des femmes du monde et de mieux comprendre les liens entre les luttes locales et globales.

Lors de cette conférence, Itzel Gonzalez, de la *Red Mesa de mujeres* (Réseau de la table des femmes) a présenté la situation alarmante des violences faites aux femmes au Mexique, et particulièrement à Ciudad Juarez. Le Mexique est parmi les 25 pays qui ont le taux le plus élevé de féminicides dans le monde entier. En 2010, dans la ville de Juarez, le taux de féminicides était de 60 pour 100 000 femmes¹, dépassant de loin la moyenne nationale. C'est un taux si élevé que, selon les normes de l'OMS, il serait considéré comme une épidémie².

« Dans les pays où l'on constate un volume élevé de trafic de stupéfiants - comme au El Salvador, au Honduras et au Mexique – on note également une hausse des taux d'homicides féminins, ce qui a poussé les militants des droits humains à renommer la « guerre contre la drogue » la « guerre contre les femmes »³,

D'après Madame Gonzalez, une femme sur sept est victime de violence et seulement 6 % des 18 000 cas de violence rapportés ont été jugés par une instance judiciaire. En 2009, le Mexique a été condamné par la Cour interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) pour avoir failli à son devoir d'enquêter et de garantir le droit à la vie de trois femmes retrouvées assassinées en 2001 dans un champ de coton de Ciudad Juárez⁴.

Comme le soulignait Itzel Gonzalez, plusieurs facteurs contribuent aux causes de cette violence envers les femmes qui perdure depuis plus de deux décennies : la présence de cartels de la drogue et du crime organisé, la corruption et l'incompétence des autorités policières et politiques et les normes sociales et culturelles qui permettent à la violence d'être ignorée ou banalisée. « Nous vivons dans un système patriarcal, violent et sexiste, où règne une culture de dépréciation de la vie des femmes et un climat de grande impunité envers les auteurs de violence. »

La *Red Mesa de mujeres* offre un soutien aux familles des femmes assassinées ou disparues qui engagent des poursuites judiciaires. Les membres organisent des ateliers sur les droits des femmes et la défense de ces derniers. Le réseau a réussi à faire adopter une première loi, dans tout le pays, sur le droit des femmes à une vie libre de toute violence. Le réseau assure également un suivi cartographique des crimes liés au genre pour identifier les quartiers où la violence contre les femmes est la plus accentuée et pour donner des informations sur les femmes violentées (Qui sont-elles ? Qui les a assassinées ? Les cas ont-ils été portés en justice ? Les responsables ont-ils été jugés ?)

Madame Mama Koité Doumbia, activiste et défenseuse des droits des femmes et de la paix au Mali a également pris la parole lors de cette conférence. Mama Koité est une figure importante du mouvement des femmes au Mali. Son engagement l'a amenée à s'investir dans de nombreux organismes et réseaux pour la

¹ Le Fardeau mondial de la violence armée 2015 : chaque mort compte, un rapport du « Small Arms Survey to the Secretariat of the Geneva Declaration on Armed Violence and Development », Cambridge Press.

² Mesa de mujeres de Ciudad Juarez, *Quien somos?* <http://mesademujeresjuarez.org/>

³ Fox, Edward. 2012. "How the Drug Trade Fuels Femicide in Central America." InSightCrime. 12 July.

⁴ AQOCI, Fiche sur le Mexique, <http://www.aqoci40ans.com/>

défense des droits humains tels que FEMNET, Genre en Action, le groupe consultatif de la société civile de l'Afrique de l'Ouest, le Centre d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et le Centre et le Conseil économique de l'Union Africaine (ECOSOCC) où elle représente l'Afrique de l'Ouest et agit comme vice-présidente.

Pendant plus d'une décennie, les femmes maliennes ont lutté pour réformer le code de la famille. Un premier projet, adopté par l'Assemblée nationale en août 2009, comprenait d'importantes réformes progressistes pour les droits des femmes. Le projet de loi stipulait entre autres que la femme héritait d'une part égale à celle de l'homme tandis que, selon le droit musulman des successions, elle a droit à seulement la moitié de celle d'un homme (ex. : son frère). Autre avancée du code : la femme n'avait plus besoin d'une autorisation de son mari pour avoir le droit de travailler.

« Les religieux ont fait des résistances. Ils ont marché contre le gouvernement, ils ont marché contre le parlement, ils ont marché contre les organismes défenseurs des droits humains » explique Mama Koité. « Ils ont dit qu'on voulait remettre en cause les valeurs sociales et religieuses ».

Suite aux pressions religieuses et conservatrices, le Président Amadou Toumani Touré a mandaté une révision du texte. Il en est résulté que la majorité des réformes n'a pas été retenue. L'âge minimal légal du mariage a été conservé à 16 ans. On a également maintenu la clause qui stipule « qu'une femme doit obéir à son mari ».

Le nouveau code va à l'encontre des obligations internationales du Mali qu'on retrouve dans la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), ratifiée par le pays en 1985, et dans le Protocole de Maputo (ratifié en 2005)⁵. « Un état ne peut pas s'engager au niveau international, et une fois rentré au pays faire régresser les droits des femmes dans ses projets de loi », affirme Mme Koité.

Elle souligne également l'interconnexion entre la situation et la condition de la femme et les situations de conflits en prenant comme exemple la rébellion Touareg de 2012. Ce conflit armé a été mené par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) et le mouvement salafiste qui revendiquent l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad, un territoire qui correspond aux trois régions maliennes suivantes : Kidal, Tombouctou et Gao. La branche sahélienne d'Al-Qaïda s'imbrique dans ce conflit contre la MNLA, imposant la loi islamique dans les principales villes d'Azawad. Ce n'est qu'en 2015 que l'accord d'Alger est signé, mais cette paix est bientôt fragilisée par la dégradation de la situation au nord du pays. Ce sont les femmes qui ont subi les plus gros préjudices pendant cette crise : elles ont été violées et lapidées, atteintes de violences physique et psychologique, elles ont perdu tous leurs pouvoirs économiques. D'où l'importance de s'assurer que la voix des femmes soit intégrée au dialogue de paix et aux processus de réconciliation.

« C'est pourquoi nous nous battons aujourd'hui. Nous ne voulons pas être des victimes mais nous voulons contribuer en tant qu'actrices à la reconstruction de notre pays. Les femmes sont des vecteurs de paix. Si elles ne contribuent pas aux processus, la paix durable sera irréalisable » de mentionner Mama Koité Dumbia.

⁵ Le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, ou Protocole de Maputo, a été adopté le 11 juillet 2003 par la 2ème session ordinaire de la Conférence de l'Organisation de l'Unité Africaine à Maputo (Mozambique).

II. CONDITION DES FEMMES MILITANTES

Les femmes militantes, et en particulier les défenseuses des droits humains, subissent des violences parce qu'elles sont des femmes, et des violences liées à leur activisme qui les expose à des risques. Elles sont donc vulnérables à une double dynamique de violence.

Berta Zúñiga Cáceres nous a présenté lors de la conférence du Forum social mondial un exemple particulièrement troublant de cette double violence : le portrait de sa mère Berta Isabel Cáceres.



Berta Isabel Cáceres, militante hondurienne, a œuvré durant plus de vingt ans pour la défense des droits des 400 000 autochtones Lencas. À partir de 2006, elle a lutté contre le projet du barrage hydroélectrique d'Agua Zarca, qui menace de priver d'eau des centaines de personnes de la communauté de Rio Blanco. Elle était régulièrement menacée et la Commission interaméricaine des droits de l'homme avait ordonné au gouvernement hondurien de la protéger. En vain, puisque le 3 mars 2016, Berta Cáceres est assassinée.

Avant même de prendre la parole, Berta Zúñiga a reçu une ovation du public qui scandait en chœur « Berta no murió, se multiplicó » (Berta n'est pas morte, elle s'est multipliée). La campagne « Berta Vive » a pour objectif d'exiger la mise en place d'une commission d'enquête indépendante, sous l'égide de la Commission Interaméricaine des droits de l'homme (CIDH), pour connaître les auteurs de son assassinat. Elle veut également créer une solidarité et une pression internationale pour obtenir l'arrêt définitif de la construction de la centrale électrique d'Agua Zarca sur la rivière *Gualcarque* qui traverse le territoire des populations autochtones Lencas. Berta Zúñiga Cáceres et sa sœur Laura, jeunes militantes, ont repris le flambeau de la lutte menée par leur mère Berta pour défendre la présence de la communauté Lenca, mais également pour demander justice pour le meurtre de leur mère.

Le portrait de Berta Cáceres illustre la situation particulièrement difficile des défenseuses des droits humains en Amérique centrale, faisant écho à la situation des militantes dans plusieurs pays du Nord et du Sud. La *Iniciativa mesoamericana de mujeres defensoras* (IM-Defensoras), composée de plusieurs organisations de femmes et incluant plus de 750 défenseuses du Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique et du Nicaragua, rédigea en 2012 un rapport faisant état de la condition des femmes défenseuses des droits humains au Mexique et en Amérique centrale (Salvador, Guatemala et Honduras).⁶ Cette analyse genrée montre que les hommes et les femmes défenseur-e-s des droits humains ne vivent pas les mêmes réalités, ni les mêmes menaces.

Selon *IM-Defensoras*, Entre 2012 et 2014, 14 femmes défenseuses des droits humains auraient été assassinées seulement au Mexique. Pendant ces deux années, 1688 agressions contre ont été enregistrées seulement en Amérique Centrale. Les agressions prennent la forme de menaces, de harcèlement psychologique ou d'intimidation pouvant mener à un usage excessif de la violence, la criminalisation ainsi que la détention

⁶ IMDDH, *Agresiones contra defensoras de derechos humanos en Mesoamérica* : informe 2012/2014

illégales des militantes.⁷ D'ailleurs, Toujours selon *IM-Defensoras*, les femmes qui ont été agressées une fois ont 50% de chance de se refaire agresser par la suite, ce qui souligne leur vulnérabilité.

De plus, ce rapport démontre la responsabilité qui incombe à l'État dans ces agressions, puisque les auteurs étaient dans 87 % des cas des agents étatiques⁸. Sur le plan juridique, cette statistique montre que le déclin de l'État de droit en Amérique Central a un impact sur l'impartialité des enquêtes et l'impunité des agresseurs.

Cette montée des violences et des violations des droits humains est également liée à la domination patriarcale qui renforce les rôles traditionnels et les stéréotypes genrés et qui banalise la violence envers les femmes. Ces discriminations systémiques à l'égard des femmes accentuent le déséquilibre des rapports de pouvoir entre les sexes, marginalisant les femmes aux niveaux politique, économique et social, et ce, tant dans la sphère privée que publique. Les militantes sont confrontées à cette conjoncture au sein même des mouvements, mais également dans leur milieu familial ainsi que dans celui de leur communauté.

Cette double violence vécue par les femmes exige une réflexion plus poussée sur la protection des militantes au sein des mouvements sociaux.⁹ En effet, des outils institutionnels aptes à mesurer la protection des défenseuses des droits humains sont nécessaires en vue d'assurer leur sécurité et la pérennité de leurs actions.

Hommage aux militantes féministes

La série d'hommages aux militantes présentée par le CQFD à la *Casa feminista* au FSM démontre la diversité des luttes menées par les femmes et par les mouvements sociaux, ainsi que les risques qui y sont associés.¹⁰ Ces portraits font également partie d'une exposition permanente sur le site web de l'AQOCI. En voici quelques exemples :



Kalpona Akter travaille dans l'industrie du textile au Bangladesh depuis l'âge de 12 ans. Les conditions de travail l'ont vite révoltée. Un salaire misérable de 6 \$ par mois pour 450 heures de travail, aucune journée de congé, l'absence d'eau potable, le nombre effarant d'accidents à l'usine. À 15 ans, elle fonde un syndicat non officiel, ce qui lui a valu d'être rapidement congédiée. Victime de violence conjugale, c'est aussi au cours de cette période qu'elle décide de divorcer.¹¹

⁷ IMDDH, *Agresiones contra defensoras de derechos humanos en Mésoamérica* : informe 2012/2014

⁸ IBID

⁹ Gaté, Juliette *Droits des femmes et révolutions arabes*. *Revue des Droits de l'Homme*, numéro 6, 2014.

¹⁰ Exposition de la série d'hommages aux militantes féministes disponible en ligne : <http://www.aqoci.qc.ca/-Hommage-aux-militantes-feministes->

¹¹ Le CISO, *Conditions de travail des travailleurs du textile au Bengladesh*, 2013

« Soy lesbiana, feminista, socialista, orgullosa y feliz. Quiero que las personas aprendan a convivir en la diversidad sexual, que las nuevas generaciones tengan referentes de diversidad sexual, cultural, social y que se vean a sí mismas con los mismos derechos que yo »¹².

— **María Ysabel Cedano** - Pérou



Angiza Shinwari, femme politique populaire, s'est portée à la défense des femmes et de leur droit à l'éducation en Afghanistan. Elle était une membre élue du Conseil provincial de Nangahar et, lors de son second mandat, elle a perdu la vie dans un attentat à l'explosif. Selon Amnesty International, cette attaque n'a pas été revendiquée et aucune arrestation n'a eu lieu.

Bahareh Hedayat est une activiste iranienne qui combat à la fois pour les femmes iraniennes et contre la persécution de la communauté universitaire du pays. Sa situation à la suite de l'élection de 2009 a attiré de façon importante l'attention internationale et fait d'elle l'une des prisonnières politiques les plus importantes de l'Iran. Hedayat a été emprisonnée en 2010 pour une peine de dix ans, déclarée coupable de propagande et d'agitation contre le régime. Elle a été libérée le 4 septembre 2016.



III. GENRE ET MOUVEMENTS SOCIAUX

« Le changement, c'est ensemble qu'on va pouvoir le faire. »

— **Michèle Taïna Audette** - Canada

Dans le monde entier, les militantes ont construit des mouvements de femmes et ont participé aux mouvements sociaux en faveur de la justice, en réaction aux inégalités et à l'oppression. Mais la participation active des femmes ne garantit pas que les mouvements s'impliquent dans la lutte pour les droits des femmes, ou même qu'ils adoptent des formes plus justes de rapports de pouvoir entre les hommes et femmes. Les militantes se font souvent répondre que les questions de genre seront traitées « après la révolution ». Cependant, l'égalité de genre est vite abandonnée et la voix des femmes noyée dans les priorités des nouveaux gouvernements suite à la révolution.

¹² « Je suis une lesbienne, féministe, socialiste, fière et heureuse. Je veux que les gens apprennent à vivre dans la diversité sexuelle, que les nouvelles générations aient des modèles de cette diversité sexuelle, culturelle, et sociale et qu'elles jouissent des mêmes droits que moi. »

Lors des printemps arabes, les femmes dans toute leur diversité ont participé aux mouvements et défilées dans la rue pour revendiquer leurs droits à l'égalité. Paradoxalement, les femmes sont peu nombreuses à être impliquées à l'élaboration des réformes constitutionnelles et législatives et encore moins nombreuses à accéder au pouvoir politique, que cela soit en Égypte, en Tunisie, en Libye, au Maroc, en Jordanie ou en Algérie. S'il est vrai que dans la majorité des cas les réformes constitutionnelles accordent une plus grande place à l'égalité, la condition et la situation des femmes n'ont connu aucune amélioration majeure, sinon même un recul, car l'égalité cohabite souvent avec le respect des enseignements religieux.

« Les mouvements sociaux sont piégés par les mêmes sociétés qu'ils essaient de contester. La participation des femmes est réduite à un jeu de chiffres plutôt qu'à une compréhension approfondie de la manière dont les femmes réfléchissent différemment aux questions de fond. Ce qui manque, c'est une bonne vieille analyse du patriarcat, des relations genrées de pouvoir, dans les mouvements sociaux et dans nos sociétés. »

Shalmali Guttal, Focus on the Global South

Par ailleurs, les femmes peuvent être confrontées aux attitudes, comportements et stéréotypes genrés et enracinés dans la structure même des mouvements sociaux. On leur confère ainsi des fonctions rattachées à leur genre, telles que le réconfort des membres ou des tâches administratives. Elles sont aussi visées par des comportements sexistes et discriminatoires pouvant aller jusqu'à la violence.¹³ Il est de fait nécessaire pour les mouvements d'appliquer une analyse féministe des relations de pouvoir aux enjeux de leur cause, mais également à leur structure ou leur mode de fonctionnement.

Afin d'accomplir leur mission, les mouvements sociaux œuvrant à la promotion des droits, de la démocratie et de l'égalité se doivent d'intégrer une approche spécifique et transversale à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il faut maintenir des espaces féministes, par et pour les femmes, pour assurer des espaces sécuritaires où elles se sentiront à l'aise d'exprimer leurs préoccupations et priorités. Les structures temporaires au centre des mouvements doivent entreprendre une analyse genrée des relations de pouvoir pour assurer une vraie participation des femmes au sein de ces mouvements et l'intégration des principes de l'ÉFH dans toutes les revendications. Nous vous proposons deux exemples :



Créer des espaces féministes

Exemple de la Casa feminista au Forum social mondial de 2016¹⁴

À l'occasion du FSM 2016, un espace féministe - la Casa feminista - a été créé pour dynamiser le dialogue autour des enjeux féministes, dans leur diversité et leur pluralité, des femmes d'ici et d'ailleurs. Une grande conférence et plusieurs autres activités ont été organisées pour

¹³ Jessica Horn, Bridge Development-Gender, *Genre et mouvements sociaux: panorama*, (2013), p. 4-5

¹⁴ AQOCI, « La Casa feminista au Forum social mondial », en ligne: <http://www.aqoci.qc.ca/?La-Casa-feminista-au-Forum-social>

rassembler les participant-e-s autour d'enjeux féministes variés. Ces espaces de discussions ont d'ailleurs montré la similitude entre les causes défendues et les revendications demandées. Les espaces communs de concertation dans les forums sociaux sont ainsi des lieux propices pour créer des liens entre les luttes qui s'opèrent souvent de façon isolées. Les quatre conférencières ont favorisé une prise de conscience des luttes du Sud et du Nord et ont encouragé une prise d'action pour un militantisme solidaire, amenant ainsi ces luttes du local au niveau international.

« Les voix, les sentiments, les savoirs de ces femmes, trop souvent invisibles dans l'histoire des luttes et victoires populaires, sont pourtant indispensables pour construire le nécessaire paradigme de la durabilité de la vie. »

PATRICIA AMAT Y LEÓN du Pérou lors d'un atelier de la *Casa feminista*.



Adapter les outils d'institutionnalisation de l'ÉFH au contexte des mouvements sociaux

Les OCI, et particulièrement le CQFD, ont développé au fil des années des outils stratégiques pour inclure l'ÉFH au sein des structures organisationnelles et des programmes. L'institutionnalisation du genre, qui systématise l'analyse et la mise en pratique de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de la volonté politique, de la culture organisationnelle, du renforcement des capacités individuelles et des activités menées, peut s'avérer un instrument utile. Par exemple, l'analyse genrée de la structure interne d'un organisme permet d'étudier les rapports de pouvoir entre les sexes ainsi que la condition des femmes militantes à l'intérieur du mouvement, et ainsi d'établir des actions concrètes pour lutter contre les violences, les stéréotypes et les discriminations auxquels ils sont confrontés en leur sein même. À cette analyse doit s'ajouter « l'analyse de genre intersectionnelle qui a pour objectif de s'opposer à la façon dont le racisme, le patriarcat, l'oppression basée sur la classe sociale et d'autres systèmes de discrimination créent les inégalités qui structurent le statut relatif des femmes. »¹⁵

IV. LE LIEN ENTRE LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LA COOPERATION INTERNATIONALE

Partageant des visions et des priorités communes, les OCI représentent des acteurs de la société civile essentiels au soutien et au renforcement des mouvements sociaux. Que ce soit par leur participation importante au Forum social mondial dès ses débuts au Brésil, ou par les alliances avec divers mouvements comme la *Via Campesina* qui défend l'agriculture durable de petite échelle comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. La Marche mondiale des femmes est un exemple tout particulièrement important pour les organismes de coopération internationale du Québec.

¹⁵ Communauté « Genre en pratique », Comité québécois femmes et développement, *Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : la mise en pratique. Trousse de formation pour les organismes de coopération internationale*, (2011), p. 20



La Marche mondiale des femmes

« Malgré ses moyens très modestes, le CQFD de l'AQOCI a joué un rôle crucial en favorisant le rapprochement entre le mouvement féministe du Québec, qui a initié la Marche, et le milieu des OCI. En mettant à contribution leur vaste réseau de partenaires dans les pays du Sud, ainsi qu'un financement essentiel au mouvement, les OCI membres de l'AQOCI ont contribué à la mise sur pied et à la consolidation du mouvement de la Marche mondiale des femmes (MMF). En l'an 2000, la première MMF mobilise 6000 groupes dans 161 pays et territoires et recueille plus de 5 millions de signatures en appui à ses revendications contre la pauvreté et les violences contre les femmes. »¹⁶

Cependant, les priorités de plusieurs OCI ont tendance à suivre celles des bailleurs de fonds, particulièrement le gouvernement canadien. Depuis une quinzaine d'années, le financement est octroyé par l'entremise d'appels d'offres sur des thèmes particuliers, tel le développement économique, la santé maternelle ou la sécurité alimentaire. Et depuis les années 90, trop peu de bailleurs institutionnels ont priorisé les droits des femmes, particulièrement au Canada. Cette pénurie de financement pour les droits des femmes¹⁷ a entraîné un recul de l'appui offert par les OCI aux groupes de femmes, même s'il est reconnu que les mouvements féministes sont essentiels pour le changement politique et social. Malgré ce climat politique et financier défavorable, plusieurs OCI ont poursuivi leurs efforts, tel le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) qui travaille à la défense et à la promotion des droits humains et des droits des femmes en réciprocité avec les mouvements sociaux et les communautés d'Amérique latine, particulièrement en lien avec l'exploitation des ressources minières.



Un deuxième exemple est celui du collectif péruvien de femmes des territoires miniers, *Filomena*, fondé en 1985 par **Consuela Garcia Santa Cruz** qui, quatre ans plus tard, fut assassinée sauvagement par un commando de droite. Appuyé par plusieurs ONG au cours des trente dernières années, tels que SUCO et Développement et Paix, l'exemple de *Filomena* démontre des sillons fertiles d'échanges de solidarité directe entre militants et militantes d'ici et d'ailleurs qui développent une vision d'espoir pour un autre monde possible. Au cours des années, les femmes ont pris une part active dans la défense de leurs conditions de vie et de celles de leur famille, ainsi que dans la protection des ressources naturelles. Elles ont fortement appuyé, quoique pas toujours dans l'harmonie, les luttes syndicales des mineurs pour des conditions de travail plus justes. Consuela reste un symbole puissant dans la lutte pour la reconnaissance et l'exercice des droits des femmes, comme par exemple dans la grande marche *NI UNA MENOS* organisée par les groupes de femmes et des féministes du Pérou, le 13 août 2016, pour protester contre les violences faites aux femmes.

16 Une implication constante pour la marche des femmes! Les OCI et la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, CQFD de l'AQOCI, Juin 2002.

17 AWID « Where is the Money for Women's Rights? » <http://www.awid.org/priority-areas/resourcing-womens-rights>

V. MEILLEURES PRATIQUES POUR LES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Suite à la grande conférence, plusieurs personnes de l'auditoire et membres de l'AQOCI ont demandé aux panélistes « Que pouvons-nous faire? Qu'attendez-vous de nous ? ». En guise de conclusion, cette section présente trois grandes recommandations aux organismes de coopération internationale pour intégrer les luttes des femmes et la perspective des femmes dans leur travail en solidarité avec les mouvements sociaux, et sur le terrain dans le cadre de leurs programmes.

1. Soutenir les groupes, les luttes et les mouvements des femmes

Quoique les OCI aient modifié leurs pratiques pour assurer une meilleure intégration des notions de l'égalité entre les femmes et les hommes (ÉFH) dans leurs programmes, il existe un risque réel que l'ÉFH soit réduite à une dimension purement technique. Il est nécessaire de re-politiser l'ÉFH et de renforcer le travail des OCI en ce qui a trait à la défense et à la promotion des droits des femmes. À la base, les OCI doivent renouveler leur appui aux mouvements des femmes et aux organisations de femmes sur le terrain dans le cadre de leurs programmes de coopération internationale.

2. Créer des espaces de dialogue et d'échanges Sud-Sud-Nord

Lors du FSM 2016, nous avons constaté qu'il y avait des similitudes entre les causes défendues par les femmes. Plusieurs témoignages nous permettent également de noter qu'il y a une vulnérabilité partagée par les femmes militantes du Sud. Pourtant ces luttes s'opèrent souvent de façon isolée, rendant les femmes militantes vulnérables au stress que génèrent l'injustice et l'épuisement. Étant donné que trop peu de femmes entreprennent ce travail courageux visant à transformer leurs sociétés violentes et inéquitables, c'est la pérennité même du mouvement qui est à risque. En favorisant des espaces communs de concertation dans les actions des mouvements et dans les programmes de coopération internationale, il est possible de briser cet isolement pour renforcer l'analyse des stratégies de résistances, articuler l'union entre les revendications, dynamiser le mouvement des femmes et mieux soutenir les femmes en lutte.

3. Amplifier les voix et les luttes des femmes du Sud

Les OCI ont un rôle important afin de créer des espaces de prise de parole pour les femmes du Sud afin d'informer et de sensibiliser la population canadienne sur leurs luttes et de dénoncer les violences. Par un plaidoyer auprès de gouvernements et l'engagement du public canadien, les OCI peuvent faire valoir solidairement les revendications de ces femmes et faire en sorte que ces enjeux se hissent au niveau de l'agenda international. La société civile peut user de son influence, notamment pour responsabiliser le gouvernement canadien et la communauté internationale et pour faire pression sur les États afin qu'ils respectent les droits humains, et ainsi lutter contre l'impunité des actes de violence commis contre les défenseuses des droits humains.

RESSOURCES :

1. AQOCI, Fiche sur le Mexique, <http://www.aqoci40ans.com/>
2. AWID : <https://www.awid.org/fr/les-domaines-prioritaires/defenseuses-des-droits-humains>
3. Small Arm Survey, Le Fardeau mondial de la violence armée 2015 : <http://www.smallarmssurvey.org/publications/by-type/yearbook/small-arms-survey-2015.html>
4. CQFD: <http://www.aqoci.qc.ca/?-Hommage-aux-militantes-feministes->
5. CQFD (Trousse de formation pour les OCI) : <http://www.aqoci.qc.ca/?-Ressources-sur-l-egalite-femmes->
6. CICO, Condition de travail des travailleurs du textile au Bangladesh: http://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/Kalpona_Akter_bio_F.pdf
7. Droits des femmes et révolution arabe: <https://revdh.revues.org/929>
8. Genre et mouvement sociaux: <http://www.bridge.ids.ac.uk/ids-document/A65986?lang=fr#lang-pane-fr>
9. IM Defensoras: <http://im-defensoras.org/>
10. InSightCrime. “How the Drug Trade Fuels Femicide in Central America” : <http://www.insightcrime.org/news-analysis/how-the-drug-trade-fuels-femicide-in-central-america>
11. La marche mondiale des femmes: http://www.marchemondiale.org/index_html/fr
12. Mesa de mujeres de Ciudad juarez : <http://mesademujeresjuarez.org/>
13. Red Mesa de Mujeres : <http://mesademujeresjuarez.org/>
14. Ressourcing for womens rights: http://www.civicus.org/images/SOCS2015_ESSAY20_ResourcingForWomensRights.pdf